

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT DU CORPS
ARBITRAL » en abrégé « STCA-CI »

Siège Abidjan, Port-bouet, Abidjan, Port- bouet, En
Face de l'église catholique Sainte-Anne, Lot INCONNU,
Ilot INCONNU

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 17/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT DU
CORPS ARBITRAL » en abrégé « STCA-CI »

Objet : - optimisation du transport et de la logistique adéquate
- hébergement et garantie de la sécurité des arbitres de notre championnat
- l'utilisation des technologies de pointe et le secours à une équipe de spécialistes

STCA-CI s'est dotée d'une flotte de véhicules modernes de dernières générations notamment les fameuses HYUNDAI STARIA 2023.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, Abidjan, Port-bouet, En Face de l'église catholique Sainte-Anne, Lot INCONNU, Ilot INCONNU

Dirigeant(s) Mme BIAKPA EPSE KOFFI SOPIE CATHERINE-HIPPOLYTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09904 du 06/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64426/GTCA/RC/2023 du 06/09/2023

